

Séance du 2 septembre 2025

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance le deux septembre deux mille vingt-cinq à quatorze heures huit, en visioconférence.

Sont présents : les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : David Boudreault, directeur général adjoint – développement durable, Nathalie Campeau, directrice générale adjointe – services administratifs, Dominic Deslauriers, directeur général, Jean Sébastien Gagnon, directeur général adjoint – services de proximité, Nathalie Bélisle, directrice adjointe du Bureau de la mairie, Alexandre Boudreau-Forgues, directeur du Bureau de la mairie et Marlyne Turgeon, greffière.

CE2457

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 2 septembre 2025.

CE2458

Approbation du procès-verbal de la séance du 21 août 2025

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance du 21 août 2025.

CE2459

Dépôt de la liste des transactions relatives à un bien meuble ou immeuble pour la période d'avril à juin 2025

Document d'aide à la décision [APGI-APP-2025-026](#)

La liste des transactions relatives à un bien meuble ou immeuble pour la période d'avril à juin 2025, jointe à la fiche de prise de décision APGI-APP-2025-026, est déposée, à titre de reddition de compte et d'information.

CE2460

Dépôt du rapport annuel 2024 sur l'application du Règlement RV-2024-34-63 sur la gestion contractuelle

Document d'aide à la décision [APGI-APP-2025-070](#)

Le rapport annuel 2024 sur l'application du Règlement RV-2024-34-63 sur la gestion contractuelle, joint à la fiche de prise de décision APGI-APP-2025-070, est déposé, à titre de reddition de compte et d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport à une prochaine séance du conseil de la Ville.

CE2461

Dépôt de la liste des adhésions à des achats regroupés pour la période d'avril à juin 2025

Document d'aide à la décision [APGI-APP-2025-080](#)

La liste des adhésions à des achats regroupés pour la période d'avril à juin 2025, jointe à la fiche de prise de décision APGI-APP-2025-080, est déposée, à titre de reddition de compte et d'information.

CE2462

Dépôt de la liste des taxes impayées en tout ou en partie pour les rôles de perception 2023 et 2024

Document d'aide à la décision [FIN-2025-004](#)

La liste des taxes impayées en tout ou en partie pour les rôles de perception 2023 et 2024, jointe à la fiche de prise de décision FIN-2025-004, est déposée, à titre de reddition de compte et d'information.

Il est résolu de déposer cette liste à une prochaine séance du conseil de la Ville.

CE2463

Dépôt des listes trimestrielles des mouvements de main-d'œuvre, d'embauches, des congés autofinancés ou sans solde, de mesures disciplinaires et de modifications à des postes de salariées et salariés pour les mois d'avril à juin 2025

Document d'aide à la décision [GCH-2025-057](#)

Les listes des mouvements de main-d'œuvre, d'embauches, de congés autofinancés ou sans solde, de mesures disciplinaires et de modifications à des postes de salariées et salariés pour les mois d'avril à juin 2025, jointes à la fiche de prise de décision GCH-2025-057, sont déposées, à titre de reddition de compte et d'information.

CE2464

Refonte du texte du Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville (31986)

Document d'aide à la décision [FIN-2025-042](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter la refonte du texte du Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville (31986), jointe à la fiche de prise de décision FIN-2025-042, à la suite de la restructuration du régime de retraite conformément à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*.

CE2465

Refonte du texte du Régime de retraite des employés de la Ville (21190)

Document d'aide à la décision [FIN-2025-043](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter la refonte du texte du Régime de retraite des employés de la Ville (21190), jointe à la fiche de prise de décision FIN-2025-043, à la suite de la restructuration du régime de retraite conformément à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*.

CE2466

Financement de la dépense relative à la mise à jour et à l'évolution du système de gestion financière U4 et du système de gestion des ressources humaines et de la paie

Document d'aide à la décision [FIN-2025-044](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la mise à jour et à l'évolution du système de gestion financière U4 au montant maximum de 216 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2022-21-73.

Il est enfin résolu, pour financer la dépense relative à la mise à jour et à l'évolution du système de gestion des ressources humaines et de la paie, d'affecter un montant de 173 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2026, et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

CE2467

Ajustements à la structure administrative de la Direction du service de police et besoin de main-d'œuvre à cette direction

Document d'aide à la décision [GCH-2025-055](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser les ajustements à la structure administrative de la Direction du service de police, précisés à la fiche de prise de décision GCH-2025-055, et d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à procéder aux mouvements de main-d'œuvre requis présentés à cette fiche de prise de décision, de même qu'à pourvoir tous les postes laissés vacants par ces mouvements de main-d'œuvre.

CE2468

Nomination du Directeur du bureau de la sécurité civile par intérim

Document d'aide à la décision [GCH-2025-060](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de nommer Réjean Pérusse au poste de Directeur du bureau de la sécurité civile par intérim, jusqu'au comblement de ce poste, et ce, en sus de ses fonctions actuelles à la Ville.

CE2469

Financement de la dépense relative au programme de soutien aux initiatives environnementales municipales

Document d'aide à la décision [ENV-2025-026](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant maximum de 200 000 \$ provenant de la réserve pour le financement de dépenses relatives à la réalisation de projets environnementaux de la politique environnementale, dans le cadre du projet visant à soutenir l'initiative consistant à acquérir des données cartographiques caractérisant les talus de fortes pentes sur la partie située à l'intérieur du périmètre d'urbanisation du territoire de la ville, précisé à la fiche de prise de décision ENV-2025-026.

CE2470

Demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières présentée à la Commission municipale du Québec par le 128^e Groupe scout de Charny (district de l'est du Québec) inc. (immeuble situé au 6273, rue des Airelles, Lévis)

Document d'aide à la décision [DAJ-2025-008](#)

Il est résolu de donner une opinion favorable à la Commission municipale du Québec à l'égard de la demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes présentée par le 128^e Groupe scout de Charny (district de l'est du Québec) inc. (CMQ-71799-001), concernant son immeuble situé au 6273, rue des Airelles, Lévis (Québec) G6X 3L4, et d'aviser cette commission que la Ville ne souhaite pas être présente advenant la tenue d'une audience à l'égard de cette demande.

CE2471

Attribution du contrat relatif au pompage, à la déshydratation, au transport et à la valorisation des boues des étangs aérés pour les années 2025 à 2028

Document d'aide à la décision [APGI-APP-2025-064](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat relatif au pompage, à la déshydratation, au transport et à la valorisation des boues des étangs aérés pour les années 2025 à 2028 (appel d'offres 2025-50-70), à GFL environmental services inc., pour une dépense estimée à 9 764 550 \$, avant TPS et TVQ, en plus des ajustements prévus au contrat, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission.

CE2472

Demande de permission présentée à la ministre des Affaires municipales concernant l'attribution d'un contrat de service de gré à gré à intervenir avec le Magasin général de Lévis pour la gestion de certaines matières résiduelles et autorisation de signature de ce contrat

Document d'aide à la décision [APGI-APP-2025-066](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'autoriser la Direction de l'environnement à demander à la ministre des Affaires municipales la permission d'octroyer au Magasin général de Lévis un contrat de service de gré à gré, d'une durée de trois ans, relatif à la collecte de meubles à domicile sur le territoire de la Ville;
- sous réserve de l'obtention de cette permission de la ministre des Affaires municipales, de conclure ce contrat de service à intervenir avec le Magasin général de Lévis, joint à la fiche de prise de décision APGI-APP-2025-066,

et d'autoriser le maire et la greffière, la greffière adjointe et assistante-greffière ou le conseiller juridique et assistant-greffier à signer tout document requis pour donner effet à la présente résolution.

CE2473

Attribution de contrats relatifs à la fourniture et la livraison de chlorure de sodium (sel de déglacage) pour la saison 2025-2026

Document d'aide à la décision [APGI-APP-2025-075](#)

Il est résolu d'attribuer les contrats relatifs à la fourniture et la livraison de chlorure de sodium (sel de déglacage) pour la saison 2025-2026 (appel d'offres de la Ville de Québec numéro 93093), de la façon suivante :

- pour le lot 8, à Sel Frigon inc., pour une dépense estimée à 396 880 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission;
 - pour le lot 9, à Compass minerals Canada corp., pour une dépense estimée à 497 900 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission;
 - pour le lot 10, à Compass minerals Canada corp., pour une dépense estimée à 707 560 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.
-

CE2474

Attribution du contrat relatif aux travaux de réfection du ponceau à l'arrière de l'immeuble situé au 1230, route Marie-Victorin et décret de travaux

Document d'aide à la décision [APGI-APP-2025-081](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat relatif aux travaux de réfection du ponceau à l'arrière de l'immeuble situé au 1230, route Marie-Victorin (appel d'offres 2025-50-83), à Groupe FJH construction inc., pour une dépense estimée à 507 386,20 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de six semaines, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE2475

Aide financière à Naval Québec

Document d'aide à la décision [DEV-2025-029](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière annuelle de 20 000 \$ à Naval Québec, pour une durée de trois ans, à compter de l'année 2025, pour soutenir l'accomplissement de sa mission sur le territoire de la ville.

CE2476

Mandat à la Direction du développement économique et de la promotion relatif à des ententes concernant l'octroi d'une aide technique et logistique à intervenir avec La société grand village inc. et avec la Maison hantée de St-Étienne et autorisation de la tenue d'événements sur le territoire de la ville

Document d'aide à la décision [DEV-2025-048](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de mandater la Direction du développement économique et de la promotion et de l'autoriser à conclure une

entente concernant l'octroi d'une aide technique et logistique à intervenir avec La société grand village inc. pour l'édition 2025 de *Fêtons don*, de la valeur estimée des services indiquée à la fiche de prise de décision DEV-2025-048, d'autoriser la tenue de cet événement sur le territoire de la ville et d'autoriser le Directeur du développement économique et de la promotion à signer cette entente et tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville de mandater la Direction du développement économique et de la promotion et de l'autoriser à conclure une entente concernant l'octroi d'une aide technique et logistique à intervenir avec la Maison hantée de St-Étienne, pour l'édition 2025 de la *Maison hantée de St-Étienne*, de la valeur estimée des services indiquée à cette fiche de prise de décision, d'autoriser la tenue de cet événement sur le territoire de la ville et d'autoriser le Directeur du développement économique et de la promotion à signer cette entente et tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE2477

Financement de la dépense relative aux cours d'eau

Document d'aide à la décision [ENV-2025-027](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser le financement de la dépense relative aux cours d'eau pour l'année 2025, précisée à la fiche de prise de décision ENV-2025-027, au montant maximum de 170 000\$, à même l'affectation de la réserve financière pour les dépenses relatives aux cours d'eau.

CE2478

Crédits additionnels relatifs au programme d'appui aux collectivités

Document d'aide à la décision [DVC-DSC-2025-031](#)

Il est résolu d'affecter les crédits additionnels équivalents aux sommes prévues à l'entente intervenue avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration pour financer les dépenses relatives au programme d'appui aux collectivités à la réception de la subvention de ce ministère, précisées à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2025-031.

CE2479

Entente d'aide financière relative à une étude de perspectives de recrutement à intervenir avec le Comité sectoriel de la main-d'œuvre dans la fabrication métallique industrielle

Document d'aide à la décision [DEV-2025-013](#)

Il est résolu de conclure l'entente d'aide financière relative à une étude de perspectives de recrutement à intervenir avec le Comité sectoriel de la main-d'œuvre dans la fabrication métallique industrielle, jointe à la fiche de prise de décision DEV-2025-013, et d'autoriser le maire et la greffière, la greffière adjointe et assistante-greffière ou le conseiller juridique et assistant-greffier à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE2480

Entente concernant l'octroi d'une aide financière à intervenir avec le Juvénat Notre-Dame du Saint-Laurent et financement afférent

Document d'aide à la décision [DVC-DIR-2025-015](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente concernant l'octroi d'une aide financière à intervenir avec le Juvénat Notre-Dame du Saint-Laurent, jointe à la présente fiche de prise de décision DVC-DIR-2025-015, d'autoriser le maire et la greffière ou la greffière adjointe et assistante-greffière ou le conseiller juridique et assistant-greffier à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution et d'autoriser le financement d'une partie de cette dépense, décrite à cette fiche de prise de décision, au montant maximum de 1 000 000\$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Sous réserve de la décision du conseil de la Ville relative à la conclusion de cette entente, il est enfin résolu d'autoriser le financement d'une partie de cette dépense, précisée à cette fiche de prise de décision, au montant maximum de 50 000 \$, à même le fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels.

CE2481

Adoption du Règlement RV3549 relatif au paiement d'une contribution destinée à financer tout ou partie de dépenses liées à l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux (station de traitement des eaux usées de Saint-Romuald) et mandat à la Direction de l'urbanisme

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2025-109](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV3549 relatif au paiement d'une contribution destinée à financer tout ou partie de dépenses liées à l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux (station de traitement des eaux usées de Saint-Romuald), et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV2773, joint à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2025-109.

Il est enfin résolu de mandater la Direction de l'urbanisme et les directions concernées, afin de poursuivre l'analyse d'éléments spécifiques mentionnés lors de la consultation publique tenue à l'égard de ce règlement, et de proposer à ce comité d'éventuelles modifications à la réglementation municipale, le cas échéant.

CE2482

Adoption du Règlement RV3550 relatif au paiement d'une contribution destinée à financer tout ou partie de dépenses liées à l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux (station de traitement des eaux de Desjardins) et mandat à la Direction de l'urbanisme

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2025-110](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV3550 relatif au paiement d'une contribution destinée à financer tout ou partie

de dépenses liées à l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux (station de traitement des eaux de Desjardins), et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV2775, joint à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2025-110.

Il est enfin résolu de mandater la Direction de l'urbanisme et les directions concernées, afin de poursuivre l'analyse d'éléments spécifiques mentionnés lors de la consultation publique tenue à l'égard de ce règlement, et de proposer à ce comité d'éventuelles modifications à la réglementation municipale, le cas échéant.

CE2483

Adoption du Règlement RV3551 relatif au paiement d'une contribution destinée à financer tout ou partie de dépenses liées à l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux (station de traitement des eaux de Saint-Nicolas) et mandat à la Direction de l'urbanisme

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2025-111](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV3551 relatif au paiement d'une contribution destinée à financer tout ou partie de dépenses liées à l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux (station de traitement des eaux de Saint-Nicolas), et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV2777, joint à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2025-111.

Il est enfin résolu de mandater la Direction de l'urbanisme et les directions concernées, afin de poursuivre l'analyse d'éléments spécifiques mentionnés lors de la consultation publique tenue à l'égard de ce règlement, et de proposer à ce comité d'éventuelles modifications à la réglementation municipale, le cas échéant.

CE2484

Levée de la séance

La séance est levée à 15 h 43.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon secrétaire
du comité exécutif

Guy Dumoulin, vice-président
du comité exécutif